

Guide à l'intention

des fondations en matière

D'INVESTISSEMENT D'IMPACT

Supplément 2019

Une mise à jour et un complément à notre première édition du Guide à l'intention des fondations en matière *d'investissement d'impact (2017)*



Table des matières

Avant-propos de Rally Assets	03
Quoi de neuf?	04
1 - Taille du marché de l'investissement responsable et d'impact	06
2 - De l'investissement sectoriel à l'investissement en fonction des populations	08
2a - ÉTUDE DE CAS : Marigold Capital	10
3 - Activation du portefeuille global en vue de produire un impact	12
3a - ÉTUDE DE CAS : Catherine Donnelly Foundation	13
3b - ÉTUDE DE CAS : Fondation de l'Université Concordia	14
4 - Mouvement vers le marché des actions	15
4b - ÉTUDE DE CAS : Fonds leaders en environnement NEI	16
5 - Accroître l'impact du portefeuille global grâce à l'engagement et au vote par procuration des actionnaires	17
6 - Mesurer l'impact à l'aide des Objectifs de développement durable	18
7 - Avis juridique mis à jour	19
8 - Réflexion sur la ligne de front	20
9 - Appel à l'action	21
Remerciements	22



Avant-propos de Rally Assets

Il y a deux ans, par la publication du Guide à l'intention des fondations, nous avons entrepris d'éliminer les obstacles qui empêchent les fondations d'aligner leur portefeuille à l'impact. Nous avons entendu des fondations discuter encore et toujours des mêmes questions : Par où commencer? Comment faire pour que mon CA et mon personnel s'accordent? Quel est l'avis des juristes en matière d'investissement d'impact? Comment d'autres procèdent-ils? Dans quoi pouvons-nous investir? Les réponses étaient disponibles, mais difficiles à trouver. Avec Fondations communautaires du Canada (FCC) et Fondations philanthropiques Canada (FPC), nous voulions apporter notre aide! Le Guide à l'intention des fondations a été conçu et réalisé. Depuis, nous avons continué à soutenir la communauté philanthropique dans son parcours d'investissement d'impact, et on nous a dit que le Guide est une ressource formidable. C'est avec grand plaisir que nous constatons des changements dans le secteur, alors que davantage de fondations s'intéressent à l'investissement d'impact et que les investissements accrus créent des changements positifs.

Le programme Investissement philanthropique 2.0 — fruit d'une collaboration appuyée par FCC, FPC, le Réseau canadien des subventionneurs en environnement (RCSE) et Le Cercle sur la philanthropie et les peuples autochtones au Canada (Le Cercle), et offert par Rally Philanthropy et par SHARE — est une autre initiative visant à aider le milieu des fondations à effectuer ce virage grâce à une formation et à des ressources. S'inscrivant dans ce projet, la présente édition du Guide est une mise à jour de la première édition. Bien que la majeure partie de la première édition soit toujours pertinente (et nous espérons qu'elle demeurera une ressource précieuse), nous voulions vous informer des tendances du marché, des avis juridiques, des nouveaux produits et du travail inspirant de vos collègues.

Vous vous demandez peut-être si l'on nous pose encore les mêmes questions qui ont entraîné la création du Guide? La réponse est oui, mais il ne faut pas se décourager! Nous voyons un nombre beaucoup plus grand de fondations, grandes et petites, qui sont confrontées à ces questions et qui adoptent

des mesures concrètes afin d'intégrer l'impact à leurs décisions d'investissement. Les approches relatives à l'investissement d'impact se sont beaucoup perfectionnées. Les fondations misent sur leurs compétences fondamentales en philanthropie afin de réfléchir soigneusement à la façon de générer des changements pour des populations diverses, en utilisant les investissements comme un outil complémentaire aux subventions traditionnelles. Et, de plus en plus, l'investissement d'impact ne se limite pas au marché privé. Les investisseurs utilisent l'ensemble de leur portefeuille, dans toutes les catégories d'actifs, pour chercher à produire un impact aligné sur leur mission tout en générant des taux de rendement sur le marché.

Ainsi que vous le verrez, les données du marché démontrent maintenant clairement que l'investissement responsable et d'impact n'est plus juste un engouement. Cependant, avons-nous atteint la cible de 10 % des actifs des fondations investis en fonction de leur mission, qui a été fixée pour l'année 2020 par le Task Force on Social Finance? Sans suivi détaillé (il n'y en a pas), nous ne pouvons pas le savoir avec certitude. Les fondations ont réalisé d'importants progrès ces 10 dernières années, mais nous croyons que le secteur des fondations est bien loin d'avoir atteint une cible générale de 10 % pour l'impact.

Au Canada, tout au long de notre histoire, le secteur philanthropique a joué un rôle unique de catalyseur afin de susciter des changements. La liste des choses à faire s'allonge sans cesse pour les gens et pour la planète, et l'humanité a besoin de nouvelles approches qui soient pilotées par des personnes suffisamment audacieuses pour le faire. L'investissement d'impact n'est qu'une de ces nouvelles approches, mais nous pensons que les fondations doivent faire preuve d'audace et jouer un rôle de premier plan dans la mobilisation du capital en vue de financer la transformation nécessaire. Nous espérons que, alors que s'érodent les barrières du marché, et avec un soutien continu, les fondations pourront non seulement atteindre ce 10 %, mais le dépasser de loin.



Andrea Nemtin
Directrice Exécutive,
Rally Assets



Kelly Gauthier
Directrice Exécutive,
Rally Assets

Quoi de neuf?

La présente édition fait suite au Guide à l'intention des fondations en matière d'investissement d'impact (Le Guide) qui a été publié en octobre 2017 par Purpose Capital (maintenant Rally Assets), Fondations communautaires du Canada (FCC) et Fondations philanthropiques Canada (FPC). Elle a été préparée avec le soutien de FCC et de FPC, et de nos partenaires pour l'initiative Investissement philanthropique 2.0 : le Réseau canadien des subventionneurs en environnement, et Le Cercle sur la philanthropie et les peuples autochtones au Canada.

La présente publication s'appuie sur la première édition du Guide ainsi que sur le réseau de soutien des fondations de toutes tailles et de toutes capacités, quel que soit leur niveau d'engagement en matière d'impact, pour les aider dans leurs parcours d'investissement d'impact. De nouveaux sujets sont abordés dans cette édition :

- Taille du marché de l'investissement responsable et d'impact
- Comment investir en fonction des populations
- Objectifs de développement durable (ODD)
- Activation du portefeuille global en vue de produire un impact
- Mouvement vers le marché des actions
- Engagement et vote par procuration des actionnaires
- Avis juridique mis à jour

La présente édition du Guide est accompagnée d'histoires de cas provenant de fondations et d'émetteurs de produits, afin de vous aider à progresser dans votre parcours d'investissement d'impact. Elle est conçue de façon à être utilisée avec la première édition du Guide, par les DG et les membres du CA des fondations, pour aider celles-ci à faire des investissements d'impact. Les ressources fournissent une feuille de route pour votre organisation, des exemples pour les catégories d'actifs et des études de cas d'autres fondations, en plus de dissiper des mythes et de montrer comment surmonter les obstacles.



Auteurs principaux

Karolina Kosciolek (Rally Assets)
Nikki Kwan (Rally Assets)
Ammara Shirazi (Rally Assets)

Coauteurs

Kelly Gauthier (Rally Assets)
Andrea Nemtin (Rally Assets)

Conception graphique

EasyWebOS

Auteurs collaborateurs

Jane Bisbee (Edmonton Community Foundation)
Marc Gauthier (Fondation de l'Université Concordia)
Jonathan Hera (Marigold Capital)
Susan Manwaring et Sarah Fitzpatrick (Miller Thompson)
Fonds leaders en environnement NEI
Shannon Rohan (SHARE)
MJ Sinha (Catherine Donnelly Foundation)



Un merci tout spécial au Réseau canadien des subventionneurs en environnement, aux Fondations communautaires du Canada, aux Fondations philanthropiques Canada, et au Cercle sur la philanthropie et les peuples autochtones au Canada, pour leur appui et leur leadership tout au long du projet.

Avis de non-responsabilité

Ce document a été préparé par Rally Assets. Il n'est pas une source de conseils financiers ou d'autres types de conseils, notamment en matière d'investissement et de négociations, ni de recommandations concernant des investissements, des valeurs ou des plans d'action, et il ne doit pas être considéré à ce titre.

L'information présentée dans ce document vous est donnée uniquement à titre indicatif, sans aucune garantie expresse ou implicite d'aucune sorte, y compris quant à l'exactitude des informations fournies, leur intégralité ou leur pertinence, à toute fin particulière.

Les opinions exprimées dans ce document sont des opinions courantes uniquement à la date de publication de ce matériel et peuvent changer de façon inopinée. Des personnes raisonnables peuvent être en désaccord avec les opinions exprimées dans ce document. Dans l'éventualité où des hypothèses posées ici ne se vérifieraient pas, les résultats sont susceptibles de varier de façon substantielle. Tous les investissements comportent des risques.

Cette information est donnée, étant entendu que, relativement aux renseignements figurant dans ce document, vous prendrez vos propres décisions concernant tout plan d'action et déterminerez si un tel plan d'action est approprié ou adéquat en vous basant sur votre propre jugement, et que vous êtes en mesure de comprendre et d'évaluer le bien-fondé d'un plan d'action.

Rally Assets ne prétend pas fournir et ne fournit d'aucune façon des services de courtage de valeurs ni d'autres services connexes. Vous ne pouvez pas vous fier aux énoncés contenus dans ce document. La responsabilité de Rally Assets ne serait en aucun cas être engagée en cas de préjudice, de quelque nature que ce soit, ayant trait à ce matériel.

Rally Assets considère que les renseignements et les données provenant de sources tierces qui sont présentés dans ce document sont fiables, mais ne peut en garantir l'exactitude.

Vous comprenez que vous utilisez à vos propres risques toute information présentée dans ce document. En acceptant ce matériel, vous reconnaissez, comprenez et acceptez ce qui précède.

Ce document peut contenir des « informations prospectives » (telles que définies dans la législation canadienne qui s'applique) basées sur des anticipations, des estimations et des projections au moment de la publication du contenu de ce document. Lorsque cela était possible, des mots tels que « prévoir », « croire », « s'attendre à », « avoir l'intention de » et des expressions similaires ont été employés pour dénoter ces informations prospectives. L'information de ce document vous est fournie à titre indicatif seulement. Exacte au moment de sa rédaction, cette information peut être supplantée par une information plus récente. Sauf pour nous conformer aux exigences de la loi, nous ne nous engageons pas à mettre à jour l'information, que ce soit à la suite de renseignements nouveaux, de futurs événements ou pour toute autre raison.

Les informations prospectives comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs pouvant entraîner des différences importantes entre les futurs résultats, performances ou accomplissements réels des investissements et les résultats, performances ou accomplissements exprimés ou induits par les informations prospectives.



1 - Taille du marché de l'investissement responsable et d'impact

Depuis la publication du Guide (2017), le marché a connu une croissance considérable tant à l'échelle internationale qu'au Canada. Même si la croissance a été plus lente au Canada qu'ailleurs dans le monde, on dénote au sein de notre pays un intérêt accru et de plus nombreuses possibilités d'investissement.

Le Global Impact Investing Network (GIIN) définit les investissements d'impact (II) comme des investissements dans des entreprises, des organisations et des fonds, dans le but d'entraîner, au-delà des

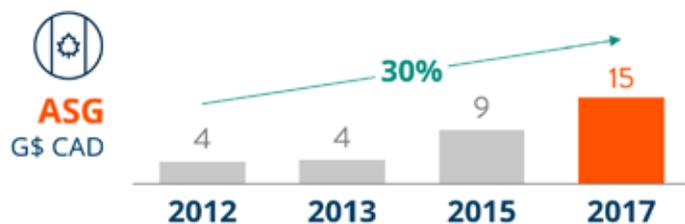
bénéfices financiers, des retombées sociales et environnementales mesurables.¹ L'investissement responsable (IR) est défini dans les Principes pour l'investissement responsable de l'ONU (UNPRI) comme une approche d'investissement visant à intégrer des questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) aux décisions d'investissement, afin de mieux gérer les risques et de produire des rendements durables et à long terme.²

Les pages 16 et 17 du Guide à l'intention des fondations en matière d'investissement d'impact (2017) examinent les caractéristiques de l'investissement d'impact, et situent les II et l'IR dans le cadre conceptuel de l'investissement d'impact.

ASG d'investissement d'impact dans le monde (\$) ³



ASG d'investissement d'impact au Canada (G\$) ⁴



Selon la plus récente enquête annuelle du GIIN, 2019 Annual Impact Investor Survey, sur 4 ans, dans le monde, les actifs sous gestion (ASG) en investissement d'impact ont augmenté de plus de 70 % pour s'établir à 502 G\$ US ⁵. Au Canada, le Rapport de tendances de l'investissement d'impact canadien 2018 de l'Association pour l'investissement responsable (AIR), souligne que l'investissement d'impact a augmenté de 30 % sur 3 ans, pour atteindre 15 G\$ CAD d'ASG en 2017 ⁶. La période couverte par les données canadiennes ne permet pas de refléter l'importante augmentation (4,4x) constatée dans les données mondiales de 2017 à 2019. Tant sur la

scène internationale que nationale, les gestionnaires de placement relèvent une plus grande disponibilité des produits d'impact sur le marché, ainsi que l'accroissement des mouvements de capitaux. Dans le présent Guide, la section « Mouvement vers le marché des actions » souligne que les investissements d'impact se sont beaucoup développés sur le marché des actions. Les secteurs d'investissement d'impact les plus populaires au Canada sont l'alimentation/l'agriculture (10 %), le logement/l'immobilier (10 %), et l'énergie (9 %).

¹ <https://thegiin.org/impact-investing/need-to-know/#what-is-impact-investing>

² <https://www.unpri.org/pri/what-is-responsible-investment>

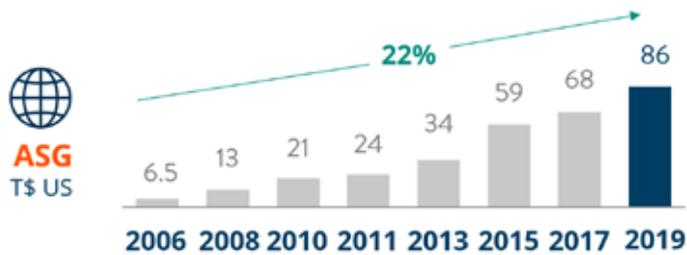
³ Données agrégées des Annual Impact Investor Surveys, du GIIN. Données accédées en juillet 2019.

⁴ Données agrégées des sondages effectués par l'AIR auprès des investisseurs. Données accédées en juillet 2019.

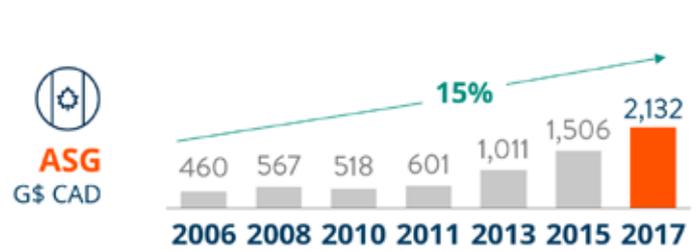
⁵ GIIN. 2019 Annual Impact Investor Survey. 2019.

⁶ AIR. Rapport de tendances de l'investissement d'impact canadien 2018. Février 2019.

ASG d'investissement responsable dans le monde (T\$)⁷



ASG d'investissement responsable au Canada (G\$)⁸



Bien que l'augmentation des ASG d'investissement responsable dans le monde et au Canada, ces 10 dernières années, ait été bien inférieure à celle des ASG d'investissement d'impact, l'ensemble des actifs transférés (trillions) vers l'IR constitue une part beaucoup plus grande du marché. L'IR occupe maintenant 50,6 % du secteur des

placements au Canada. Réflétant le mouvement vers le marché des actions, au cours des deux dernières années les actifs sous IR des fonds communs de placement des particuliers ont augmenté de 34 % pour totaliser 11,07 G\$⁹.

D'après le Rapport de tendances de l'investissement responsable canadien 2018, de l'AIR :

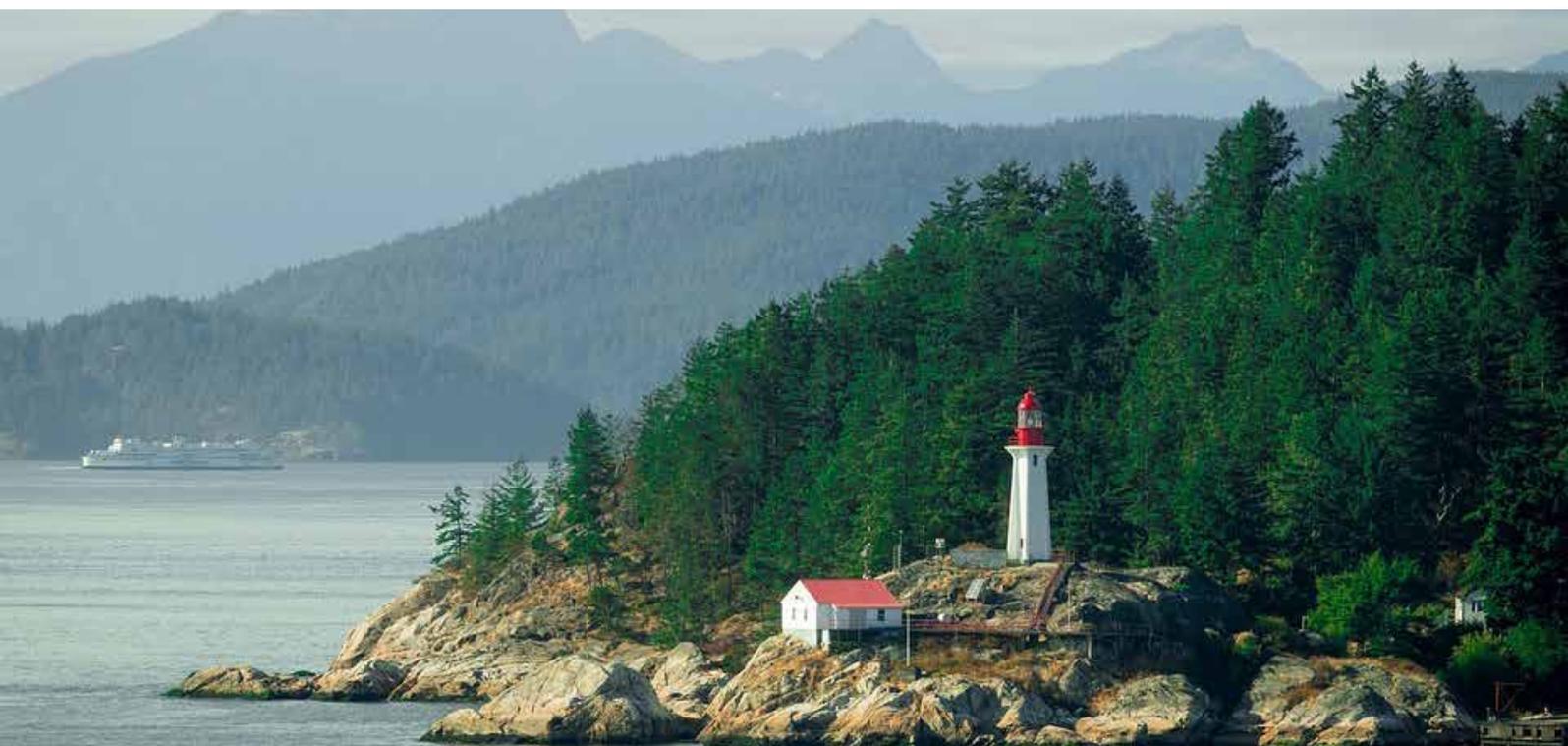
Stratégies d'IR les plus importantes (par ASG)	Raisons de prendre en compte les facteurs ESG
<ul style="list-style-type: none"> • Intégration ESG • Engagement des actionnaires • Filtrage basé sur des normes • Filtrage négatif 	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion du risque • Amélioration des rendements au fil du temps • Satisfaction de la demande des clients/bénéficiaires • Respect de l'obligation fiduciaire

En ce qui a trait à l'investissement d'impact et à l'investissement responsable, malgré une forte croissance, le Canada demeure un marché naissant relativement aux autres acteurs mondiaux.

⁷ Données agrégées des rapports annuels de l'UNPRI. Données accédées en juillet 2019.

⁸ Données agrégées des sondages effectués par l'AIR auprès des investisseurs. Données accédées en juillet 2019.

⁹ AIR. Rapport de tendances de l'investissement responsable canadien 2018. Octobre 2018.



2 - De l'investissement sectoriel à l'investissement en fonction des populations

Les investisseurs, y compris les fondations, commencent à investir non plus seulement en fonction des secteurs (par exemple, la santé, l'éducation, l'inclusion financière), mais aussi en fonction des groupes de population auprès desquels ils désirent produire un impact. Cette forme d'investissement adopte une vision plus globale quant au changement des systèmes pour une population, en répondant aux besoins d'un groupe particulier. Au lieu de se concentrer sur des secteurs, cette approche recoupe plusieurs secteurs et considère les différentes façons dont la finance influence les individus de divers milieux socio-économiques. Les individus font face à des barrières structurelles à cause de leur sexe, race, religion, classe, origine et capacité, et à cause des systèmes

patriarcaux et coloniaux. L'intersectionnalité entre ces dimensions s'ajoute souvent à la discrimination sociale et environnementale auxquelles sont confrontées certaines populations.

Les approches d'investissement d'impact en fonction d'une population pourraient comprendre, entre autres : s'efforcer d'offrir des avantages sociaux ou environnementaux à la jeunesse, l'égalité des genres, les peuples autochtones, les réfugiés, cibler des groupes à faible revenu (c.-à-d., les échelons inférieurs de la pyramide : des individus qui gagnent moins de 2,50 \$/jour), ou communautés racialisées.

Les pages 18 et 19 du Guide à l'intention des fondations en matière d'investissement d'impact (2017) traitent de l'investissement d'impact selon les catégories d'actifs, les thèmes et les régions.

Voici quelques stratégies qui pourraient vous permettre de produire un impact pour certaines populations, et favoriser leur autonomie ainsi que leur inclusion sociale et économique :

1. Augmenter l'accès au capital pour les individus mal desservis par les services financiers classiques et les fonds privés, tels que le capital de risque et le capital-investissement. Ce qui comprendrait également la structuration d'ententes en offrant des conditions financières plus appropriées ou flexibles, comme le financement en fonction du revenu ou des liquidités, et les capitaux patients au lieu d'emprunts ou d'actions aux conditions du capital de risque traditionnel.
2. Soutenir les organisations dotées de solides politiques de diversité, notamment, mais sans s'y limiter : égalité des chances à l'emploi à différents niveaux, chaîne d'approvisionnement, diversité en ce qui a trait aux cadres et au CA, et équité salariale.
3. Investir dans des organisations dont les produits et services bénéficient à certains groupes de la population.

Exemples de groupes de la population sur lesquels les fondations peuvent produire un impact :

Investissement en fonction du genre	Investissement en fonction des régions
Intégrer une analyse des genres à l'analyse financière afin de comprendre comment la valeur est attribuée, les relations sont structurées, et les processus fonctionnent ¹⁰ . On considère souvent que ce type d'investissement s'applique seulement pour l'autonomisation économique des femmes, mais il englobe beaucoup plus et comprend l'identité de genre et l'expression de genre qui peuvent différer du sexe au moment de la naissance.	Investir dans une ville, une province ou une région pour répondre aux besoins des communautés marginalisées en aidant les entrepreneurs locaux et en favorisant des changements systémiques à plus grande échelle ¹¹ . Cette forme d'investissement est couramment pratiquée dans diverses villes américaines par les fondations, les institutions de financement du développement communautaire, des investisseurs privés et d'autres intervenants, afin d'aider à revitaliser les communautés et les quartiers.

¹⁰ Criterion Institute.

¹¹ <https://www.urban.org/policy-centers/research-action-lab/projects/place-based-impact-investing>

ÉTUDE
DE CAS

L'INVESTISSEMENT D'IMPACT EN ACTION

**Tirer des leçons de l'expérience de praticiens :
la parole aux dirigeants de fondation**

Cela fait maintenant des décennies que nos fondations canadiennes entreprennent des investissements à impact social – bien avant que l'expression « investissement d'impact » fut inventée en 2007. En général, ces investissements étaient des prêts à des fins caritatives dans le but de venir en aide à des organismes communautaires locaux.

Aujourd'hui, un nombre croissant de fondations se servent des investissements d'impact pour appuyer des organismes qui ont des missions parallèles à la leur. Elles investissent de plus en plus de capital pour favoriser une production alimentaire durable, lutter contre les changements climatiques ainsi que promouvoir l'accès au logement, aux soins de santé et à l'éducation – tout en générant un rendement financier.

Vous trouverez ci-dessous des témoignages venant de représentants de fondations qui valorisent l'investissement d'impact et l'utilisent comme moyen pour promouvoir le changement social.



Plus d'une douzaine d'études de cas semblables sont mis à votre disposition sur le centre de ressources.



Dans les paroles de
Jonathan Hera,
Managing Partner,
Marigold Capital

2a - ÉTUDE DE CAS

Marigold Capital

Quelle est la mission de Marigold Capital?

La mission de Marigold Capital est de créer une société plus prospère, grâce à la diversité et à l'inclusivité. En matière d'investissement, notre philosophie consiste à investir pour produire des résultats sociaux, procurer des bénéfices et mettre à l'abri des aléas. Pour cela, nous avons déniché un marché d'entreprises pratiquement inexploité et négligé, quoique bien en vue.

Nous devons investir dans des personnes qui ont une vision et le dynamisme requis pour prendre d'assaut les énormes marchés de l'avenir. Notre soutien va aux sous-représentés, sous-capitalisés et ignorés : fondateurs et fondatrices, thèmes, produits et services, et communautés. Nous faisons preuve de diligence dans nos processus visant à réévaluer le risque, prendre en compte le financement en fonction du revenu et le financement mixte, puisque les options offertes — actions ou emprunt — ne conviennent pas tout à fait à la plupart des petites entreprises ou des entreprises en démarrage (un secret : et puisque des structures « alternatives » peuvent générer de meilleurs rendements qu'un fonds ordinaire).

*Nous investissons avec pour objectif
l'amélioration des systèmes afin de favoriser
l'inclusivité.*

Jonathan Hera
Marigold Capital



Comment faites-vous cela?



Des populations marginalisées sont affectées **profondément et depuis longtemps**

La plupart des préjugés (conscients et inconscients) existent

Il y a un plus grand nombre de **leviers de prévention** (vs de réaction)

Des changements massifs des normes sociales sont imminents ou prochains

Nous appliquons notre thèse dans les thèmes et secteurs où



Santé

- Santé mentale
- Santé et droits sexuels et génésiques (y compris FemTech et SexTech)

Justice sociale et équité

- Plaidoyers et éducation
- Inclusion financière
- Journalisme et médias

Chaîne d'approvisionnement éthique

- Sécurité alimentaire
- Engagement actionnarial
- Durabilité

Nous investissons dans les thèmes suivants



Gestion inclusive et cohésive des équipes et des organismes gouvernementaux

Pratiques, politiques et protocoles d'emploi constructifs et transparents

Produits et services visant l'autonomie des usagers, clients et bénéficiaires et de leurs communautés

Approvisionnement et distribution éthiques des chaînes logistiques ou de valeur

Adhésion des co-investisseurs aux objectifs stratégiques, de mission, financiers, d'échéancier et culturels

Optique d'investissement pour découvrir les difficultés et possibilités cachées

Quel est votre impact?

Améliorer les systèmes pour les individus, les familles et les communautés, et faire évoluer les normes sociales, de façon à favoriser l'inclusivité par l'apport de capitaux aux entreprises et aux industries. Et procéder avec rigueur en ciblant un impact et

en faisant le suivi et l'évaluation de déterminants et de résultats liés à des thèmes clés. Trois investissements témoignent de notre philosophie :

	The Discourse — journalisme communautaire d'enquête dans l'espace numérique	NeedsList — « liste de besoins » pour apporter une aide humanitaire et des secours en cas de catastrophe	Ulula — engagement des actionnaires et outils de communication pour des chaînes d'approvisionnement complexes
Portefille	Développer un contenu local orienté par la collectivité (plutôt que par des décideurs) pour une plus grande inclusion des sans-voix, car les médias numériques permettent l'accès au contenu par des clics et des modèles de revenus par annonce.	Éliminer l'asymétrie d'informations dans les importants systèmes d'aide humanitaire et de secours d'urgence, pour que, grâce à un support technologique, l'assistance nécessaire en cas de catastrophe soit offerte de façon rapide, transparente, plus efficace et efficiente.	Les chaînes de valeur et d'approvisionnement sont de plus en plus complexes et mondiales. L'aide au personnel de première ligne accroît la transparence, la responsabilité, la productivité des effectifs et la rentabilité de l'investissement.
Impact souhaité	ODD 4, 5, 8, 10, 16 Accès au capital Réduction des inégalités au travail Produit remédiant aux inégalités communautaires	ODD 3, 5, 8, 10, 16 Accès au capital Produit remédiant aux inégalités communautaires	ODD 3, 4, 5, 8, 10, 16 Réduction des inégalités au travail Produit remédiant aux inégalités communautaires

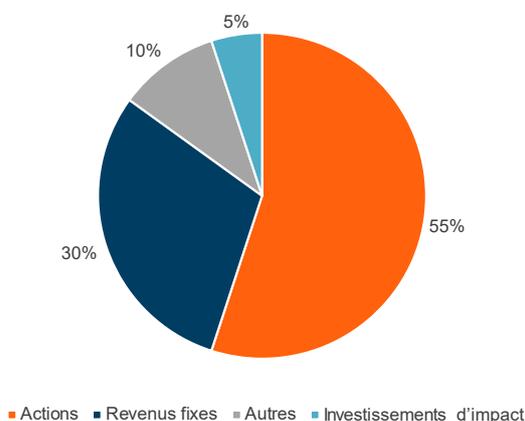
3 - Activation du portefeuille global en vue de produire un impact

Lorsqu'ils entreprennent leur parcours d'investissement d'impact, beaucoup d'investisseurs adoptent une approche simplifiée et traitent l'investissement d'impact comme une stratégie distincte et dérivée — qui vise surtout des investissements « impact d'abord » sur le marché privé. Cependant, si vous considérez l'investissement d'impact uniquement comme une petite portion de votre portefeuille, vous pourriez rater d'autres possibilités de produire un impact positif avec le reste de vos actifs. Ou pire encore, vous pourriez sans le savoir investir dans des entreprises ou des projets qui sont aux antipodes de votre stratégie d'impact. Adopter l'approche du portefeuille global, c'est reconnaître que tous les investissements peuvent avoir

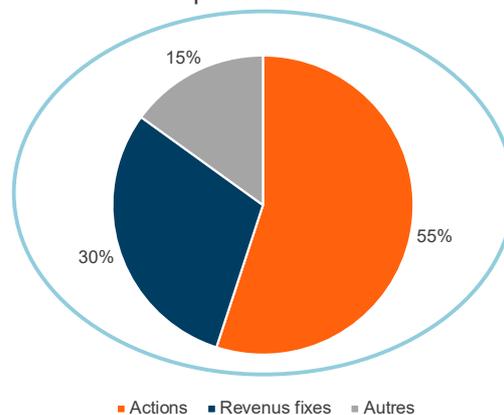
un impact positif ou négatif sur la société et sur l'environnement, et considérer l'impact comme la loupe à travers laquelle vous regardez votre portefeuille global.

Dans le cadre conceptuel « Les multiples facettes de l'investissement d'impact », à la page 17 du Guide à l'intention des fondations en matière d'investissement d'impact (2017), nous avons exposé les différentes approches d'investissement responsable et durable qui sont complémentaires à l'investissement d'impact, mais qui ne mettent pas délibérément l'accent sur des solutions mesurables et à impact élevé dans toutes les catégories d'actifs.

Approche traditionnelle :
Une petite portion d'un portefeuille est consacrée à l'investissement d'impact



Approche du portefeuille global :
L'investissement d'impact est la loupe à travers laquelle on considère un portefeuille



Source : Rally Assets, adaptation d'Impact Assets¹²

Avec l'approche du portefeuille global consacré à l'investissement d'impact, vous pouvez toujours viser un bon rendement sur investissement pour toute stratégie ou catégorie d'actifs, tout en cherchant à produire un impact positif (ou à minimiser un impact négatif) avec ces investissements. De cette façon, vous pourrez bien davantage aligner tous vos actifs à vos valeurs.

Outils pour mettre en œuvre l'approche du portefeuille global

Toutes sortes d'outils sont à votre disposition pour investir en vue de produire un impact, en plus de vos actifs qui sont déjà liés à la mission et aux programmes. Notamment :

- Filtrage positif pour un alignement thématique aux ODD
- Filtrage négatif : fixer des seuils de revenus pour les produits controversés
- Désinvestissement dans les secteurs comportant des produits ou des services non éthiques
- Engagement des actionnaires pour encourager de meilleures pratiques d'entreprise

Ces outils sont particulièrement utiles pour les investissements sur les marchés publics. En fixant des seuils de revenus pour le filtrage négatif, on peut découvrir l'exposition à des produits controversés, comme des actions dans des dépanneurs qui retirent des revenus de la vente des produits du tabac. Quant aux titres à revenus fixes, un grand nombre de gouvernements provinciaux et d'administrations municipales émettent des obligations vertes, sociales ou durables, de rang égal à leurs obligations classiques, mais qui doivent financer uniquement des projets ayant un impact positif sur le plan environnemental ou social. Même les équivalents de trésorerie peuvent être redirigés pour produire un impact en transférant des dépôts dans une banque de développement communautaire ou une coopérative de crédit.

¹² ImpactAssets. Construction of An Impact Portfolio. Novembre/décembre 2017. Données accédées en juillet 2019.



Dans les paroles de MJ Sinha
Director of Finance &
Investment, Catherine Donnelly
Foundation

3a - ÉTUDE DE CAS

Catherine Donnelly Foundation

Pourquoi la Catherine Donnelly Foundation adopte-t-elle l'approche du portefeuille global?

L'approche du portefeuille global permet à la Catherine Donnelly Foundation d'affecter toutes ses ressources financières au soutien de sa mission et de sa vision, au lieu d'être définie uniquement par ses subventions qui représentent 3,5 % de ses actifs sous gestion. Cette approche a fait en sorte que l'impact positif du subventionnement n'a pas été amoindri, mais plutôt enrichi par nos investissements. Cette approche était aussi plus sensée sur le plan des affaires, car l'investissement ESG a aidé à améliorer la gestion du risque et a fourni de meilleurs rendements financiers, et nos investissements d'impact sur le marché privé nous ont permis d'investir directement dans nos domaines d'intérêt tels que les énergies renouvelables, le logement abordable, etc., tout en réduisant notre exposition à la volatilité du marché.

Comment faites-vous cela?

La fondation a intégré ses convictions fondamentales à l'énoncé de sa politique d'investissement — ce qui nous a fourni un solide cadre de référence. Nous avons alors

décidé de miser sur les bons partenariats et nous avons embauché un nouveau gestionnaire de placements, nous nous sommes associés à SHARE pour l'activisme actionnarial, nous avons continué de collaborer avec des partenaires, entre autres FPC, le RCSE et l'AIR, et nous partageons leçons et apprentissages, succès et échecs, flux des propositions d'investissement et vérification diligente, etc.

Quel est votre impact?

Notre thèse de base était : du désengagement à l'engagement et à l'action. Le meilleur exemple à cet égard est notre travail de désinvestissement qui a été suivi de la réorganisation de notre portefeuille. Nous avons été la première fondation canadienne à désinvestir dans les énergies fossiles, pour réaffecter les ressources financières désinvesties dans les énergies renouvelables et l'énergie propre, tant sur le marché public que sur le marché privé. Nous continuons aussi à travailler activement avec SHARE qui mène en notre nom un activisme actionnarial. Nous avons donc désinvesti dans les énergies fossiles pour adopter une gestion plus engagée et plus active de notre portefeuille.

MJ Sinha
Catherine Donnelly Foundation



L'approche du portefeuille global nous a permis d'affecter tous nos actifs au soutien de notre mission et de notre vision.



Dans les paroles de Marc Gauthier, Corporate Treasurer and Investment Officer, Concordia University Foundation

3b - ÉTUDE DE CAS

Fondation de l'Université Concordia

Pourquoi la Fondation de l'Université Concordia adopte-t-elle l'approche du portefeuille global?

Le personnel et le CA de la Fondation de l'Université Concordia (FUC) ont entrepris ce parcours il y a plusieurs années, ayant compris l'alignement naturel entre notre mandat et les approches d'investissement responsable et d'impact. L'Université Concordia s'est dotée en 2015 d'une politique de durabilité, et mon but était d'intégrer et d'aligner les investissements et les dépenses en capital ainsi que les divisions de financement conformément à ce cadre. Pour nous, il est très important d'investir en accord avec notre mission afin de susciter une « société plus diversifiée, créative et flexible ». Nous voulions également investir certains actifs dans des initiatives qui génèrent un impact positif pour les jeunes et pour la communauté

locale de Montréal. Nous savons que nous devons commencer par éduquer le CA, le comité d'investissement et le personnel au sujet de l'investissement responsable et d'impact.

Nous sommes fiers d'être une des premières universités au Canada à nous engager à mettre en œuvre des approches d'investissement responsable et d'impact dans toutes les catégories d'actifs de notre portefeuille. Nous espérons créer et cultiver un environnement dans lequel l'enseignement, l'apprentissage et la recherche ont des effets positifs sur la qualité de vie à Montréal (Québec, Canada) et dans le reste du monde.

Comment faites-vous cela?

Nous avons mis à jour l'énoncé de notre politique d'investissement afin d'intégrer l'investissement responsable et d'impact. En janvier 2018, nous sommes devenus un signataire des Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies (UNPRI) et, dans notre processus d'investissement, nous intégrons l'investissement responsable et prenons en compte les questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG). Nous travaillons avec nos gestionnaires actuels afin d'intégrer des pratiques d'investissement responsable ainsi que l'ESG à nos décisions d'investissement, au

suivi, et au processus de sélection des gestionnaires. Lorsque nous choisissons de nouveaux gestionnaires externes, il est essentiel qu'ils aient un bon bilan en ESG et de l'expérience des placements selon les principes de l'investissement responsable. Tous les gestionnaires doivent présenter des rapports sur les questions d'ESG. On prend aussi en considération le vote par procuration et l'engagement des actionnaires.

En outre, nous avons alloué 5 % du portefeuille à l'investissement d'impact et nous recherchons des occasions à impact élevé dans les produits offerts sur le marché privé. Nous avons travaillé avec Purpose Capital (maintenant Rally Assets) afin d'élaborer une stratégie d'investissement d'impact et un énoncé de politique d'investissement. Rally Assets nous a aidés à trouver des occasions d'investissement d'impact sur le marché privé, à effectuer des recherches concernant ces occasions d'investissement, et à renforcer les capacités internes de la FUC pour ces activités de placement. Nous avons embauché un directeur d'investissement qui collabore avec le personnel pour mener à bien ce travail. Enfin, nous voulions aussi qu'une partie des fonds soit étroitement alignée à l'université, aussi nous avons ciblé l'investissement local dans des entreprises sociales dirigées par des étudiants.

Quel est votre impact?

Notre impact est multiforme. Pour ce qui est des investissements, nous en avons réalisé cinq par l'entremise de trois gestionnaires de portefeuille, pour un total de 4,2 M\$. Nous prévoyons en faire quelques autres à l'automne, mais le montant n'a pas encore été fixé. Nous espérons bâtir un portefeuille d'investissements d'impact privés abordant les 17 ODD. Les cinq investissements ciblaient principalement les changements climatiques, et bonne santé et bien-être, avec des avantages secondaires en matière de travail décent et croissance économique, consommation et production responsables, vie terrestre et vie aquatique.

Par ailleurs, nous avons délibérément raconté notre processus à d'autres universités et à des investisseurs qui envisageaient l'investissement responsable et d'impact. Nous nous sommes réjouis de l'intérêt d'autres investisseurs pour notre approche, et nous espérons être une source d'inspiration. Enfin, nous avons exercé une influence sur notre écosystème local d'investissement

d'impact. Nous avons fait des placements dans des entreprises et des fonds de Montréal qui s'accordent avec nos objectifs et qui nous aideront à renforcer le marché chez nous.

Nous sommes une des premières universités au Canada à nous engager à mettre en œuvre l'investissement responsable et d'impact dans toutes les catégories d'actifs.

Marc Gauthier

Fondation de l'Université Concordia



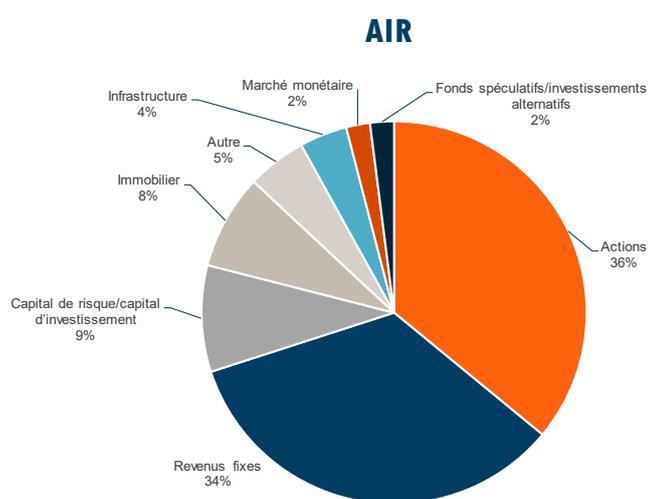
4 - Mouvement vers le marché des actions

Quoique dans le passé l'investissement d'impact ait principalement visé le marché privé, de récents sondages auprès des investisseurs, réalisés par des groupes tels que l'UNPRI, le GIIN et l'AIR, rapportent un mouvement vers le marché des actions.^{13, 14}

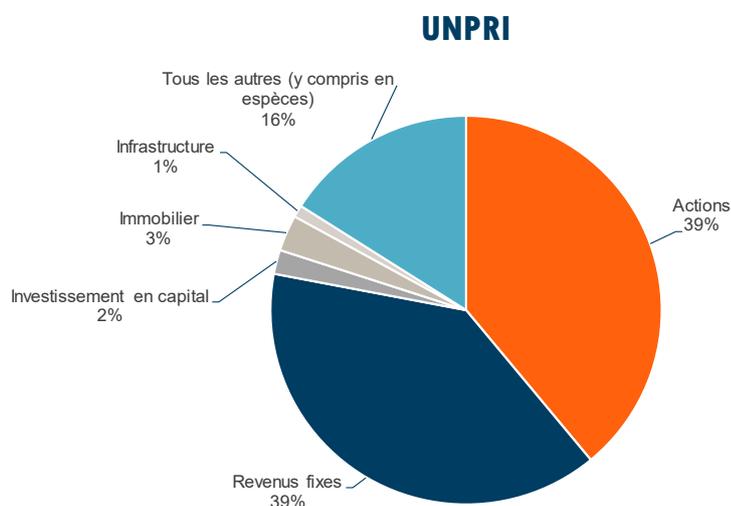
Sur le marché canadien, ce changement s'est effectué à peu près au même rythme que dans le monde. L'UNPRI a situé à 39 % la part du portefeuille des répondants consacrée aux actions, tandis que l'AIR l'établissait à 36%.

Les pages 18 et 19 du Guide à l'intention des fondations en matière d'investissement d'impact (2017) abordent l'investissement d'impact selon les catégories d'actifs, les thèmes et les régions.

Portion des investissements dans le marché des actions, au Canada et dans le monde :



Source : AIR, Rapport de tendances de l'IR canadien 2018



Source : GIIN, UNPRI 2019 rapport annuel

L'investissement d'impact met l'accent sur les placements dans des modèles d'affaires visant tout d'abord à produire certains impacts positifs. L'application de ce principe à toutes les catégories d'actifs indique que les investisseurs vont au-delà de l'intégration ESG en vue de générer intentionnellement un plus grand impact au moyen de l'ensemble de leur portefeuille.

Un nombre croissant de produits d'investissement d'impact sur le marché des actions (par exemple, un plus grand nombre de fonds communs de placement et de fonds cotés en bourse) a rendu possible cette évolution et offre une occasion de démocratiser le secteur pour tous les types d'investisseurs, dont les investisseurs individuels. Les connaissances découlant de ces produits peuvent encourager le développement d'autres produits, de façon à créer

une gamme de produits qui répondent aux besoins d'une plus grande proportion des investisseurs.

Bien que ce segment du marché soit en hausse, le « blanchiment d'impact » est une préoccupation grandissante chez les investisseurs d'impact, particulièrement dans les marchés publics où il est encore plus difficile de mesurer l'impact. Les investisseurs doivent examiner soigneusement la thèse de l'impact, le processus de recherche, les critères décisionnels et la gestion des fonds afin de comprendre comment est considéré l'impact. Les gestionnaires d'investissement d'impact ont la possibilité et la responsabilité de développer des mesures et des rapports d'impact qui sont adaptés aux marchés publics.

¹³ AIR, Rapport de tendances de l'investissement responsable canadien 2018, Octobre 2018.

¹⁴ <https://impactinvesting.marsdd.com/wp-content/uploads/2018/07/HNWI-Report-Final-Copy-For-Release.pdf>

Fonds leaders en environnement NEI

Quelle est la mission du Fonds leaders en environnement NEI?

En mettant l'accent sur l'optimisation des ressources, le Fonds leaders en environnement NEI peut aider les investisseurs à bâtir un avenir plus durable tout en atteignant leurs objectifs financiers. Les investisseurs peuvent être certains de produire un impact mesurable dans quatre domaines clés qui suscitent d'importantes préoccupations environnementales : eau, énergie, agriculture et gestion des déchets.

BESOINS 2030



Comment faites-vous cela?

Les gestionnaires de portefeuille suivent un processus rigoureux pour décider dans quelles entreprises il convient d'investir. Par exemple, toutes les sociétés du fonds doivent tirer au moins 20 % de leurs revenus d'activités liées à l'optimisation des ressources. Et elles doivent satisfaire des critères stricts en ce qui a trait à leurs pratiques environnementales, sociales et de gouvernance. L'équipe de gestion des placements déploie un programme complet de dialogue d'entreprise afin d'aider les sociétés à identifier les risques et à améliorer leur performance ESG.

Quel est votre impact?

Le Fonds leaders en environnement NEI offre aux investisseurs une rare possibilité quant à l'impact quantifiable. Les données relatives à l'impact du fonds (voir ci-dessous) sont vérifiées par ERM Certification and Verification Services, un leader dans le domaine de l'assurance de durabilité.

Ce tableau montre l'impact de chaque tranche de 10 M\$ investie dans le fonds en 2018* :

400 mégalitres d'eau économisés et traités	=	consommation annuelle d'eau de 800 ménages
1 360 MWh d'énergie renouvelable générés	=	consommation annuelle d'électricité de 130 ménages
1 990 tonnes de matériaux récupérées et traitées	=	déchets créés annuellement par 1 060 ménages
500 émissions nettes de CO2 évitées	=	110 automobiles retirées de la circulation

Du point de vue du rendement, le Fonds leaders en environnement NEI (série F) a bien servi les investisseurs. Au 30 Septembre 2019, le fonds avait procuré un rendement de 13,6 % pour l'ensemble du premier semestre; 3,7 % sur la période de 1 an; 7,5 % sur la période de 3 ans; et 8,3 % depuis sa création, le 11 janvier 2016¹⁵.

*Les données reflétant l'impact environnemental du Fonds leaders en environnement NEI concernent les positions du portefeuille et l'ASG au 31 décembre 2017. Elles correspondent, pour toutes les positions, aux dernières données environnementales annuelles

publiées et se basent sur un placement initial de 10 M\$ CA. Impax Asset Management Limited (Impax AM) a retenu les services d'ERM Certification and Verification Services (ERM CVS) en vue d'obtenir une assurance limitée concernant les données relatives à l'impact. Pour des explications complémentaires au sujet de la méthodologie utilisée par Impax afin de mesurer l'impact environnemental (méthodologie basée sur la valeur nette réelle), veuillez consulter le document [Impax Asset Management environmental impact report 2019](#).

¹⁵ Source: Morningstar, au 30 Septembre 2019

5 - Accroître l'impact du portefeuille global grâce à l'engagement et au vote par procuration des actionnaires

Beaucoup de fondations canadiennes s'interrogent sur la façon d'accroître l'impact de leur portefeuille d'actions. Deux stratégies pour atteindre cet objectif sont l'engagement et le vote par procuration des actionnaires, qui permettent aux investisseurs d'exercer leurs droits en tant qu'actionnaires en vue de soulever des questions avec les sociétés en portefeuille, et d'exiger des comptes des sociétés lors des assemblées annuelles et extraordinaires des actionnaires.



Dans les paroles de Shannon Rohan
Chief Strategy Officer, SHARE

Plusieurs fondations canadiennes collaborent aux activités d'engagement actionnarial; elles font entendre leur voix collective afin d'améliorer les résultats des sociétés relativement aux questions sociales, environnementales et de gouvernance (ESG), à divers égards: diversité et inclusion, travail décent, changements climatiques et réconciliation. L'engagement actionnarial ne vise pas à provoquer un affrontement. Il s'agit plutôt de discerner et procurer des avantages, et de réduire les risques des sociétés en portefeuille et de leurs actionnaires dans une optique d'amélioration des résultats sociaux et environnementaux.

« L'engagement et le vote par procuration des actionnaires sont des éléments clés de la stratégie d'investissement responsable d'Atkinson. Ils nous permettent d'être des investisseurs actifs, non des partenaires silencieux. Ils nous permettent de créer des possibilités de combiner nos ressources à celles d'autres investisseurs institutionnels qui s'engagent à améliorer leurs résultats relativement aux questions sociales, environnementales et de gouvernance, et qui ont à cœur notre mission. »



Colette Murphy
Atkinson Foundation

Par exemple, la **Atkinson Foundation** s'emploie activement à renforcer la transparence et la gestion des sociétés concernant leur approche du travail décent, ce qui s'inscrit d'une part dans la mission de la fondation et, d'autre part, dans un meilleur rendement à long terme des sociétés. En 2019, lors de l'assemblée annuelle de Restaurant Brands International, une filiale de Tim Hortons, la fondation a proposé que l'entreprise établisse et mette en vigueur de meilleures normes dans le milieu de travail, notamment par des pauses rémunérées, la gestion des horaires, et des avantages sociaux. Plus de 65 % des actionnaires indépendants étaient d'accord avec la fondation et ont appuyé la proposition.

D'autres fondations canadiennes participent à l'engagement actionnarial et ont obtenu que les sociétés s'engagent à établir des objectifs de réduction des gaz à effet de serre, à offrir plus d'emplois aux Autochtones, et à fixer des cibles pour augmenter la représentation des femmes au CA et dans les postes de cadre. Les fondations intéressées à l'engagement actionnarial peuvent demander à leurs gestionnaires de placement s'ils ont des stratégies d'engagement orientées vers l'impact, ou travailler avec un fournisseur de services d'engagement actionnarial, tel que SHARE, pour développer des services d'engagement spécialisés ou collaboratifs au soutien de la mission et de la stratégie d'impact de la fondation.

Les attentes des actionnaires au sujet de la performance ESG et financière peuvent être renforcées au moyen du vote par procuration. Pour toute société ouverte, une procuration est

attachée aux actions comportant droit de vote et cette procuration permet légalement aux actionnaires de voter pour les affaires de cette société. On demande de plus en plus aux actionnaires de voter des résolutions et d'évaluer la performance du CA en ce qui a trait aux politiques et pratiques de durabilité de la société. Les droits de vote d'une fondation sont un atout précieux et méritent la même attention que d'autres aspects de son portefeuille. Il est assez simple de surveiller l'exercice des droits de vote par procuration pour un important portefeuille : il faut d'abord évaluer les pratiques courantes, établir des lignes directrices et faire le suivi des résultats.

Si la fondation détient des actions dans des fonds distincts, elle peut choisir comment exprimer ses votes. Certaines fondations ont commencé par commander un examen externe des votes par procuration afin de comprendre et d'améliorer leur registre de votes. Elles ont ensuite demandé à leurs gestionnaires ou à un service de vote par procuration d'exercer leurs droits de vote selon un ensemble de lignes directrices qui traitent de façon exhaustive des questions ESG (des modèles de lignes directrices sont consultables ici: <https://share.ca/wp-content/uploads/2019/02/2019-Lignes-Directrices-Sur-le-Vote-Par-Procuration.pdf>).

Si la fondation détient des actions dans des caisses en gestion commune, c'est le gestionnaire de ces caisses qui détient les droits de vote. Toutefois, la fondation peut encore évaluer les effets des votes du gestionnaire, et elle peut augmenter son propre impact en demandant un audit des votes par procuration afin que le gestionnaire ait à rendre des comptes pour les résultats obtenus.

6 - Mesurer l'impact à l'aide des Objectifs de développement durable

Partout dans le monde, les Objectifs de développement durable (ODD) fournissent aux investisseurs et aux sociétés en portefeuille un cadre pour mesurer les résultats, les extrants et l'impact, et pour en faire le rapport. Tous les États membres des Nations Unies ont adopté ces objectifs en 2015 à Addis Abeba (Éthiopie), dans le contexte du Programme de développement durable à l'horizon



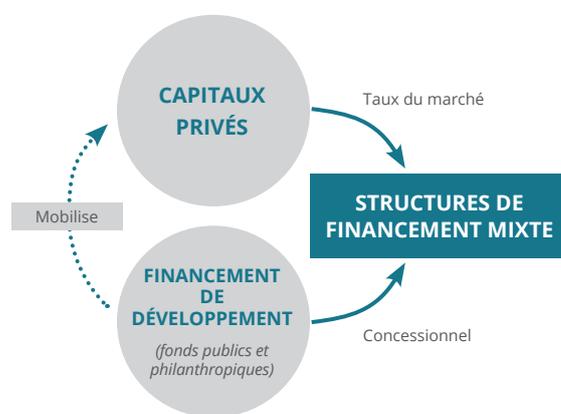
Source: Global Citizen¹⁶

Les Nations Unies estiment qu'il faudra de 5 à 7 T\$ US pour concrétiser les ODD, et qu'il y a un déficit d'investissement de l'ordre de 2,5 T\$ US dans les pays en voie de développement¹⁷. Les capitaux privés, publics et philanthropiques sont nécessaires pour combler ce déficit et mettre en œuvre les ODD. La figure présentée ici illustre que les structures de financement mixte peuvent être utilisées pour associer des capitaux de différents profils de risque et de rendement.

Les fondations peuvent intégrer les ODD à chaque étape de leur processus d'investissement pour s'assurer que leur portefeuille et leurs investissements s'alignent aux ODD et contribuent à leur mise en œuvre. Des émetteurs de produits ont récemment modifié

2030. Les ODD sont au nombre de 17, et comportent 169 cibles et 230 indicateurs. Ils sont un appel à passer à l'action pour éradiquer la pauvreté et relever d'autres défis sociaux et environnementaux pressants, tels que la santé, l'éducation, les changements climatiques et la préservation du capital naturel.

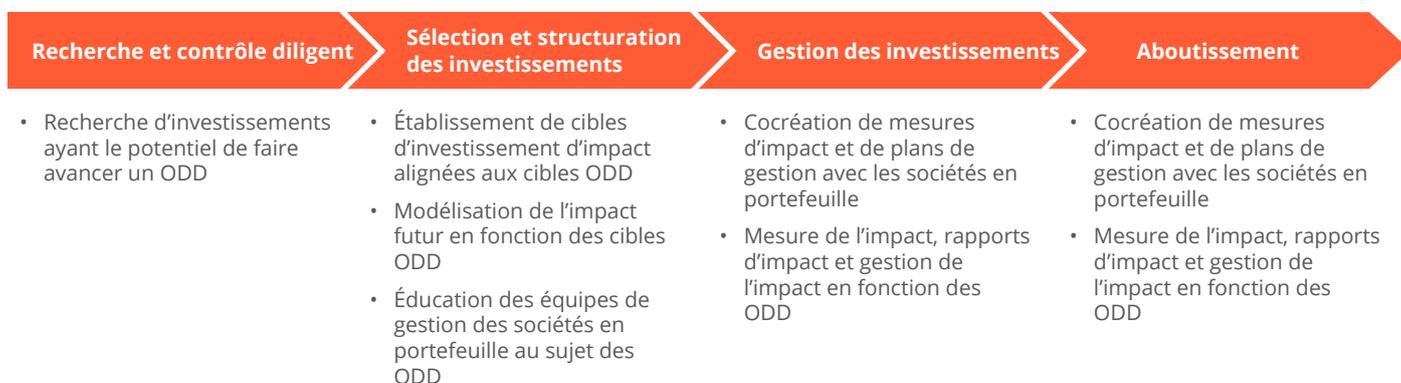
Dans le Guide à l'intention des fondations en matière d'investissement d'impact (2017), l'étape 5 du plan d'action pour l'investissement d'impact concerne l'analyse des retombées (page 35).



Source: Convergence¹⁸

leur approche : au lieu de structurer des produits en les alignant simplement aux ODD, ils ciblent les progrès réalisés dans l'atteinte de certains objectifs.

Moyens d'intégrer les ODD à votre processus d'investissement :



Source : Rally Assets, adaptation du GIIN¹⁹

¹⁶ <https://www.globalcitizen.org/en/content/global-goals-sustainable-development-progress/>

¹⁷ <https://www.undp.org/content/undp/en/home/blog/2017/7/13/What-kind-of-blender-do-we-need-to-finance-the-ODD-.html>

¹⁸ Convergence. The State of Blended Finance 2018.

¹⁹ GIIN. Financing the Sustainable Development Goals: Impact Investing in Action. 2018.

7 - Avis juridique mis à jour

Depuis la publication du Guide à l'intention des fondations et de notre document *Legal Implications of Impact Investing*, il y a deux ans, des développements sont survenus dans le domaine juridique et ont une incidence sur la façon dont les fondations peuvent envisager de faire des investissements d'impact. Pour les fins de nos commentaires, un investissement d'impact se situe au milieu de la gamme des investissements — ce n'est pas un investissement traditionnel ni une subvention.

Deux principales sources de règles juridiques sont pertinentes pour les fondations qui réalisent des investissements d'impact : la législation provinciale sur les fiducies et la législation fiscale fédérale.



Dans les paroles de
Susan Manwaring and Sarah Fitzpatrick,
Miller Thomson

Mise à jour de l'avis juridique fourni par Miller Thomson à la page 21 du Guide à l'intention des fondations en matière d'investissement d'impact (2017).

(a) Développements à la législation provinciale

La règle générale est que, en vertu de la législation provinciale, les fondations doivent respecter des « principes de gestion prudente » lorsqu'elles investissent des biens de bienfaisance. Chaque province a sa propre législation, mais en général les règles sont semblables. Les principes de gestion prudente exigent qu'un organisme de bienfaisance investisse dans le but d'obtenir un rendement financier raisonnable pour ses placements, tout en cherchant à atteindre un juste équilibre avec le risque de pertes. Ces principes s'appliquent à l'ensemble du portefeuille d'investissement, et non aux placements individuels. Ainsi, il n'y a pas d'implications juridiques importantes pour les fondations lorsqu'elles changent leur approche d'investissement d'impact, en passant d'une stratégie « partielle » à une approche de « portefeuille global ». Les mêmes considérations continuent à s'appliquer. Le portefeuille est-il équilibré? Le portefeuille est-il diversifié? Est-ce que le portefeuille atteint un juste équilibre entre le risque et la rentabilité attendue?

En 2017, la province de l'Ontario est devenue la première province à introduire des règles particulières pour faciliter les investissements d'impact. En vertu de la Loi sur la comptabilité des œuvres de bienfaisance, un organisme de bienfaisance peut faire un placement social sans devoir considérer si ce placement respecte les principes de gestion prudente. Un « placement social » est l'utilisation de biens de bienfaisance afin de : a) directement réaliser les objets de l'organisme de bienfaisance; b) atteindre une rentabilité financière. Le concept de « rentabilité financière » est défini de façon large, et fait référence à un résultat qui, à l'égard des biens, est meilleur « en termes financiers que la disposition de tous les biens ». En d'autres mots, un placement qui génère tout rendement financier pour l'organisme de bienfaisance, si minime soit-il, sera une « rentabilité financière ».

Pourvu qu'une fondation respecte certaines exigences (p. ex., s'assurer que le placement serve au mieux ses fins, et examiner si

elle doit demander conseil), il lui est permis de faire un placement social, à moins que les biens de bienfaisance utilisés pour faire ce placement soient soumis à des restrictions quant à l'utilisation des capitaux. S'il y a des restrictions, une fondation peut encore utiliser les biens de bienfaisance si elle s'attend à ce que le placement social ne contrevienne pas à ces restrictions.

Les amendements à la Loi sur la comptabilité des œuvres de bienfaisance confirment aux organismes de bienfaisance qui sont sous juridiction ontarienne qu'ils peuvent faire des placements sociaux sans devoir étudier si ces placements respectent les principes traditionnels de gestion prudente.

(b) Observation des règles fiscales pour une approche de portefeuille global

La Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) régit le statut des fondations en tant qu'organismes de bienfaisance enregistrés. Cette réglementation comprend des règles sur la façon dont les fondations peuvent utiliser leurs biens. Les fondations qui sont des organismes de bienfaisance enregistrés peuvent uniquement faire des placements à des conditions inférieures à celles du marché lorsque : i) l'entité bénéficiaire du placement est un donataire reconnu (ce qui comprend d'autres organismes de bienfaisance); ou ii) le placement est structuré comme un « investissement lié à un programme » (ILP). Un organisme de bienfaisance ne peut investir dans un donataire non reconnu à des conditions inférieures à celles du marché en faisant un placement non structuré comme un ILP.

Comme il a été souligné dans le document de 2017, bien que l'Agence du revenu du Canada (ARC) ne définisse pas explicitement ce qu'est un investissement au taux du marché, les lignes directrices qu'elle a publiées laissent croire qu'elle utilise, comme valeur de référence, le taux de rendement attendu pour les bons du Trésor ou les CPG.

Si une fondation applique l'investissement d'impact dans toutes ses catégories d'actifs, les taux de rendement des bons du Trésor ou des CPG ne sont peut-être pas un indicateur approprié d'un investissement au taux du marché pour toutes ses catégories d'actifs. L'ARC utilise les bons du Trésor et les CPG comme comparateurs pour des investissements qui sont des prêts ou des achats d'actions. Les lignes directrices de l'ARC laissent croire que, si un investissement est un prêt, la valeur de référence serait la juste valeur marchande du prêt (le montant que la fondation obtiendrait dans un marché libre et sans restrictions de la part du contracteur de l'emprunt). Ainsi, l'investissement au taux du marché en fonction duquel on évalue l'investissement d'impact dépend du genre d'investissement réalisé.

Conclusion

En matière de mise à jour juridique pour l'investissement d'impact, le développement le plus important a été l'adoption de règles pour le placement social en Ontario. Quoique les fondations relevant d'autres juridictions ne profitent pas encore de règles similaires visant à faciliter le placement social, elles continuent d'avoir une marge de manœuvre importante pour réaliser des investissements d'impact en accord avec la législation provinciale et la législation fiscale.

8 - Réflexions depuis la ligne de front

Venez, l'eau est bonne... une fois qu'on s'y est habitué.

Au fil des années, j'ai beaucoup discuté avec le personnel et le CA des fondations communautaires au Canada et aux États-Unis au sujet de l'investissement de mission dans la communauté. On pense parfois que le travail que nous accomplissons au Social Enterprise Fund (SEF), en Alberta, est très risqué. Ou très difficile. Ou que nous devons avoir perdu beaucoup d'argent depuis nos débuts.

Vous vous souvenez de ce qu'on avait l'habitude de dire aux nageurs en puissance, ceux qui restaient sur la plage au début d'un été canadien? « Allez, venez, l'eau est bonne — une fois qu'on s'y est habitué. » C'est ce que je dirais à toute fondation communautaire qui envisage de se lancer dans la sphère de l'investissement de mission.

Il y a dix ans, la Edmonton Community Foundation a conclu un partenariat avec la Ville d'Edmonton en vue de créer le premier fonds d'emprunt du SEF pour commencer à investir dans des entreprises à vocation sociale qui génèrent de réels changements dans notre communauté. Depuis, nous avons accordé plus de 70 prêts totalisant environ 50 M\$. Nous avons aidé à développer le logement abordable, à créer des emplois rémunérés au salaire de subsistance pour des personnes éprouvant des difficultés, à relever des enjeux liés à la sécurité alimentaire et à l'environnement, à rénover des bâtiments historiques afin de leur donner une nouvelle vie, etc. Notre argent a pour mission d'améliorer les choses en Alberta. Nous avons perdu quelques prêts — très peu. Mais notre impact a été supérieur à ce qu'on aurait pu accomplir avec seulement des subventions, aussi cela valait la peine de prendre ces risques. Et j'ajoute, à l'intention des membres des comités d'investissement : nous avons généré cet impact social tout en payant pour nos opérations et en obtenant un

rendement positif sur le capital investi.

Je ne prétends pas que tout a été facile. Il m'est arrivé de rester éveillée la nuit, à me demander si certains clients pourraient s'acquitter de leur emprunt, et comment je pouvais les aider à croître et à prospérer. À l'avant-garde d'un mouvement, je me suis souvent sentie un peu seule. Mais cela permettait de laisser de côté de vieilles théories sur la manière de faire les choses, pour faire de la place à une approche plus créative. Et il est étonnant (même si ça ne devrait probablement pas l'être) de voir combien souvent « le gros bon sens », conjugué à une intime connaissance de sa propre communauté (après tout, c'est la clé des compétences d'une fondation communautaire), fournit les meilleures indications sur la façon d'investir afin que les choses évoluent.

Beaucoup laissent entendre que le travail du SEF est novateur, mais pour ma part je le trouve un peu conservateur. Trois questions sont à la base de notre travail : Est-ce que cela soutiendrait notre objectif d'une communauté meilleure? Est-ce que ces personnes sont celles qu'il faut pour mener à bien ce projet? Et est-ce que le plan est suffisamment solide pour réussir avec notre aide bien ciblée? Ces questions sont celles que les fondations se posent régulièrement lorsqu'elles décident comment investir dans leur volet subventionnement. Ces questions fournissent une bonne orientation pour les investissements d'impact.

Allez, joignez-vous à nous. Pensez à ce que nous pourrions accomplir, surtout si nous travaillons ensemble. J'étudie quelques propositions en ce moment, peut-être pourrions-nous nous associer...



Jane Bisbee

Directrice exécutive,
Social Enterprise Fund



9 - Appel à l'action

Nous espérons que la présente édition du Guide et les ressources complémentaires vous aideront à démarrer votre parcours d'investissement d'impact, ou à y progresser si vous l'avez déjà entrepris. Grâce au subventionnement, les fondations contribuent depuis longtemps au changement social. Pourquoi seule une petite partie de votre portefeuille devrait-elle y être consacrée? Les études de cas présentent des produits d'investissement, et des fondations sœurs qui dédient 100 % de leurs actifs à l'impact. Nous lançons à toutes les fondations un appel à l'action :

1. Sachez ce que vous possédez : Passez en revue les titres de votre portefeuille de dotation, et demandez à vos gestionnaires de placement comment vous pouvez relever de pressants défis sociaux et environnementaux dans toutes les catégories d'actifs. Mesurez votre impact afin de comprendre comment ou si un impact a été réalisé.
2. Formulez l'impact recherché : Examinez le genre d'impact que vous voulez produire dans le monde. Revoyez la théorie du changement qui a été définie par votre fondation. Puis renseignez-vous sur la façon d'utiliser des outils tels que l'investissement d'impact afin de produire cet impact.
3. Apportez sans cesse des améliorations : Il s'agit d'un processus et d'un marché itératifs et évolutifs. Vous devez revoir périodiquement votre stratégie d'investissement d'impact, l'énoncé de votre politique d'investissement ainsi que votre portefeuille, pour vous assurer qu'ils sont conformes à vos objectifs financiers et d'impact. Au fil de votre apprentissage, vous pourrez faire davantage et mieux.

Les fondations ont la possibilité et le devoir d'incarner le changement qu'elles désirent voir dans le monde!



Remerciements

La présente édition du Guide et le Centre de ressources qui l'accompagne ont été développés en collaboration par Fondations communautaires du Canada, le Réseau canadien des subventionneurs en environnement, Le Cercle sur la philanthropie et les peuples autochtones au Canada, Fondations philanthropiques Canada, Rally Assets et SHARE.

Nous reconnaissons avec gratitude le soutien et la contribution de : la Catherine Donnelly Foundation, la Fondation de l'Université Concordia, la Edmonton Community Foundation, Marigold Capital, Miller Thomson, le Fonds leaders en environnement NEI, et Shareholder Association for Research and Education (SHARE).

Le Réseau canadien des subventionneurs en environnement (RCSE) regroupe 70 bailleurs de fonds du Canada et des États-Unis. Les membres du RCSE représentent un groupe diversifié d'organismes philanthropiques des secteurs privé et public, de fondations communautaires et de fondations d'entreprise, ainsi que des programmes de financement des gouvernements fédéral et provinciaux. Avec les membres de son réseau, le RCSE œuvre au renforcement de l'impact de la philanthropie en vue de produire un avenir environnemental sain et durable pour la population canadienne. À cette fin, le RCSE accroît les investissements en faveur d'un Canada durable, facilite la collaboration, et renforce et partage les compétences et les connaissances.

Fondations communautaires du Canada (FCC) Notre réseau comporte 191 fondations communautaires canadiennes. De l'Atlantique au Pacifique à l'Arctique, en nous appuyant sur nos relations avec la communauté et sur des coalitions audacieuses, nous travaillons en vue d'engendrer des changements systémiques pour faire progresser les enjeux importants pour les gens d'ici.

Fondations philanthropiques Canada (FPC) est une association de subventionneurs, dont des fondations privées et publiques, des organismes de bienfaisance et des entreprises. FPC favorise la croissance et le développement de fondations efficaces et responsables et de la philanthropie organisée au Canada, en offrant des services et des ressources à ses membres et en menant des actions de plaidoyer.

Le Cercle sur la philanthropie et les peuples autochtones au Canada (Le Cercle) transforme la philanthropie et contribue à des changements positifs avec les communautés autochtones en créant des espaces d'apprentissage, d'innovation, de dialogue, de cocréation et d'activation. En s'appuyant sur la Déclaration d'action de la communauté philanthropique, Le Cercle travaille auprès d'organismes qui sont dirigés par des Autochtones, qui s'occupent des Autochtones ou dont les Autochtones sont les bénéficiaires, et auprès des signataires philanthropiques de la Déclaration d'action afin d'encourager les particuliers et les organisations à s'informer, accepter et mieux comprendre la réconciliation et la décolonisation de la richesse.

Rally Assets est une société d'investissement indépendante, offrant une gamme complète de services et ayant pour objectif l'utilisation du capital comme outil de progrès social et environnemental. Nous utilisons notre expertise en impact pour développer des stratégies et des solutions qui aident nos clients à investir de manière plus responsable, durable et avec un impact plus important. Rally Philanthropy est la branche caritative de Rally Assets qui crée et fournit des ressources pédagogiques sur la finance sociale et l'investissement d'impact.

Shareholder Association for Research and Education (SHARE) est un OSBL qui fait figure de chef de file dans le domaine de l'investissement responsable, en offrant des services d'engagement actionnarial, de recherche et d'éducation. Nous travaillons avec un réseau grandissant d'investisseurs institutionnels en vue de les aider à devenir des investisseurs actifs, et à élaborer et mettre en œuvre des politiques et des pratiques d'investissement responsable.

